

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le dix huit février deux mille neuf, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 11/02/2009

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Jean-Claude BASSET, Arlette DEMAR, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Roger DESROCHES, Alain FAUCHER, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Anne SERVE, Philippe VAN ROOIJ, Catherine CELESTIN, Jean-Pierre ESTRADÉ, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX – BUSSY.

**EXCUSEE :** Béatrice DUFOUR.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## 2009 – 021 : BUDGET ANNEXE DU SERVICE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES – AFFECTATION DU RESULTAT 2008

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Compte Administratif 2008 du budget annexe du Service Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères,

### POUR MEMOIRE

excédent de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur )	120 958,76
excédent d'investissement antérieur reporté	96 943,78

### SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2008

solde d'exécution de l'exercice	-57 898,34
solde d'exécution cumulé	39 045,44

### RESTES A REALISER AU 31/12/2008

dépenses d'investissement	57 351,00
recettes d'investissement	0,00
SOLDE	-57 351,00

### BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2008

rappel du solde d'exécution cumulé	39 045,44
rappel du solde des restes à réaliser	-57 351,00
BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL	-18 305,56
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE	18 305,56

### RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

résultat de l'exercice	101 933,03
résultat antérieur	120 958,76
TOTAL A AFFECTER	222 891,79

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par  
26 voix pour, 0 contre, 0 abstention

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Budget annexe Affectation du resultat SICTOM

Date de transmission de l'acte : 25/02/2009

Date de réception de l'accusé de réception : 25/02/2009

Numéro de l'acte : 2009-021 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20090219-2009-021-DE

Date de décision : 19/02/2009

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.10. Divers

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

**AFFECTATION**

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2009)	18 305,56
2) Affectation complémentaire en "Réserve" (crédit du compte 1068 sur BP 2009)	0,00
<b>AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)</b>	<b>18 305,56</b>
3) Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2009 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	204 586,23
<b>TOTAL</b>	<b>222 891,79</b>

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 19 février 2009

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le :

Publié ou notifié

Le : 25/02/09

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

